

Liste des délibérations
Séance du Conseil Municipal du 01 décembre 2023

Présents : Julie CALMELLY — Marie-Noëlle DOMERGUE – Delphine ISSERTE-METGE – Jérôme LAGRIFFOUL – Franck LOUBIERE - Nadine SICARD SENABRE – Cindy SVEC

Absents : Sophie CLAUSEL DE COUSSERGUES (Pouvoir à Jérôme LAGRIFFOUL) - Jean FABRE (Pouvoir à Nadine SICARD SENABRE) –

Xavier PERIE (pouvoir à Cindy SVEC) - Emilie SALESSES (excusée)

Intervention de Monsieur Paulin Sené Lacombe, technicien rivière au Syndicat Mixte du Bassin Versant Amont (SMBV2A).

Après un rappel des missions, du fonctionnement et des programmes rivière – inondation et travaux du syndicat, Monsieur Sené Lacombe a présenté le projet relatif à la renaturation d'une partie de l'ancien stade de Coussergues afin de rendre le site plus esthétique, ombragé et attractif...

Désignation d'un secrétaire de séance : Delphine ISSERTE METGE

Vote à l'unanimité

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

Délibération relative à la création d'un budget annexe « production d'énergie photovoltaïque »

Vote à l'unanimité

Compte rendu des décisions du maire :

Signature de deux devis pour des réparations à l'école et cantine de Palmas

Délibération pour fixer les indemnités du maire et des adjoints

Le conseil municipal fixe les indemnités du maire et des adjoints :

Maire : 30.5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

1^{er} et 2^{ème} adjoints : 15 % - 3^{ème} adjointe : non indemnisée

Vote à l'unanimité

Délibération pour désigner les délégués aux divers syndicats

Le conseil municipal désigne les représentants aux syndicats et organismes auxquels elle adhère.

Vote à l'unanimité

Délibérations relatives à l'adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable (RPQS) pour l'exercice 2022 pour les Syndicats de la Vallée de la Serre et d'Olt et du SMAEP Montbazens Rignac.

Le conseil municipal approuve ces documents tels que présentés.

Vote à l'unanimité

Délibération pour valider le montant des travaux de rénovation de l'éclairage public dans le cadre de la convention de groupement de commandes et de modernisation de l'éclairage public lancé par le SIEDA

La commune avait confié à un groupement de commandes initié par le SIEDA la rénovation de l'éclairage public. A ce jour la consultation est réalisée et les travaux s'élèvent pour la commune 97 779.22 € HT, soit 117 335.06 € TTC. L'aide du SIEDA (60 %) s'élève à 58 668 € et la commune percevra 19 247 € au titre de la TVA

Vote à l'unanimité

Délibération validant les travaux de dissimulation des réseaux électriques, de télécommunication et d'éclairage public de Rue du Lavoir et du Barry dans le bourg de CRUEJOULS

Dans le cadre du groupement de commandes établi entre la commune, le SIEDA et le SMAEP, il avait été jugé opportun de réaliser des travaux de dissimulation des réseaux électriques, telecom et éclairage public. Les travaux seront réalisés par l'entreprise INEO et le reste à charge pour la commune s'élève à 43 500€.

Vote à l'unanimité

Délibération pour valider la réalisation de divers aménagements.

En collaboration avec les habitants, des travaux seront engagés pour la réfection du muret entourant le terrain de pétanque du hameau de Luc et l'aménagement du terrain de jeux à l'entrée du village de Cruéjouis.

Vote à l'unanimité

Budget principal : décision modificative n°1

Le conseil municipal approuve une décision modificative afin de comptabiliser une opération d'ordre en dépenses et recettes.

Vote à l'unanimité

Délibération relative à la création d'un budget annexe « production d'énergie photovoltaïque »

Le conseil municipal valide la création d'un budget annexe.

Vote à l'unanimité

Fin de séance à 23 H 30